

PROTÉGEZ VOTRE RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE CONTRE LA FRAUDE ET L'ABUS

Conseils pour les employés

Vous ne paieriez pas un article que vous n'avez pas acheté s'il figurait sur votre relevé de carte de crédit, n'est-ce pas? La même logique s'applique à votre régime d'assurance collective. Personne ne devrait payer pour de fausses demandes de règlement. Non contrôlées, les fraudes nuisent à tout le monde, car elles font grimper les coûts du régime. Voici comment contribuer à protéger votre régime de la fraude et des abus :

- Prenez connaissance du livret des garanties des employés pour comprendre votre protection.
- Gardez confidentielle l'information d'accès à votre régime d'assurance collective.
- Ne laissez personne emprunter votre carte afin d'obtenir des services ou des produits.
- Assurez-vous que vos reçus sont en règle et qu'ils attestent des services obtenus. En cas de vérification, vous aurez besoin de ces reçus.
- N'hésitez pas à poser des questions au sujet des traitements ou des services qui vous sont prescrits.
- Ne signez jamais un formulaire vierge.
- Utilisez la caractéristique « Trouver un fournisseur » afin de trouver un fournisseur approuvé par l'Empire Vie.



Dénoncez la fraude et l'abus

Si vous êtes témoin d'activités douteuses entourant une demande de règlement ou avez des questions concernant la fraude ou l'abus, utilisez notre ligne de signalement confidentielle en composant le **1 800 267-0215**, ou écrivez-nous à **claims.investigations@empire.ca**.



Qu'est-ce que la fraude et l'abus en assurance collective?

Une **FRAUDE** se produit lorsqu'une personne soumet de faux renseignements à des fins de gains financiers.

Par exemple : Vous soumettez une demande de règlement pour des services qui n'ont pas été rendus.

L'**ABUS** se produit lorsque les pratiques, bien qu'elles ne soient pas considérées comme frauduleuses, sont incompatibles avec les pratiques médicales, dentaires ou d'affaires établies.

Par exemple : Vous achetez des fournitures ou des services médicaux parce qu'ils sont couverts par votre régime, même s'ils ne sont pas médicalement nécessaires.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est, Kingston ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

GRP-1263-FR-02/23

